

*Affaires courantes*

brée et conforme à l'esprit national de compassion, de tolérance et de justice.

En faisant du contrôle des dépenses et de la saine gestion l'objectif central des restrictions financières, nous relevons ces défis.

Il y a deux jours, le ministre des Finances a présenté à la Chambre notre plan de contrôle des dépenses. Ce plan, combiné à l'ensemble d'initiatives de gestion annoncées le 15 décembre, prévoit des économies fiscales de 19,5 milliards. Elles équivalent à plus de 2 500 \$ par famille canadienne.

Ce plan de contrôle des dépenses constitue une autre étape de nos efforts soutenus pour rétablir la stabilité à long terme et la bonne gestion. Il indique clairement la direction que le gouvernement entend suivre au cours des cinq prochaines années.

Dans sa déclaration, le ministre des Finances a expliqué comment le gouvernement gère l'économie. Aujourd'hui, j'expliquerai comment nous administrons le gouvernement.

Dans les documents que je viens de déposer, j'aimerais que les députés examinent les preuves évidentes des progrès que nous avons accomplis. La Partie I du Budget des dépenses décrit les mesures que nous avons prises pour contrôler les dépenses et administrer le gouvernement. La Partie II contient les détails des dépenses que nous proposons au Parlement.

En 1990-1991, les dépenses pour les programmes du gouvernement fédéral augmenteront de seulement 3 p. 100, donc beaucoup moins que le taux d'inflation. C'est une amélioration, même en comparaison du taux annuel d'augmentation tout à fait impressionnant de 3,6 p. 100 que le gouvernement a maintenu depuis son élection en 1984 il y a cinq ans.

Permettez-moi de rappeler à la Chambre que la façon dont nous avons amélioré la gestion est vraiment remarquable, surtout si nous faisons une comparaison avec les gouvernements qui nous ont précédés.

Au cours des trois périodes de cinq années avant notre arrivée au pouvoir en 1984, les dépenses annuelles pour les programmes ont augmenté successivement de 17,9, 10 et 14,1 p. 100.

[Français]

Il vaut la peine que je répète, madame la Présidente, qu'au cours du prochain exercice, les dépenses de programmes ne croîtront que de 3 p. 100.

L'un de nos grands objectifs est d'assurer une saine gestion. Pour y parvenir, il nous fallait réduire et rationaliser l'appareil gouvernemental.

Grâce au plan de contrôle des dépenses, nous allons économiser 19,5 milliards de dollars au cours de la période prévue. Pour en arriver là, nous avons dû prendre des décisions difficiles dont certaines ont été rendues publiques le 15 décembre dernier quand j'ai annoncé à la Chambre un ensemble de mesures de restrictions d'une valeur de 1,4 milliard de dollars pour les trois années à venir.

En 1990-1991, les dépenses de programmes ne représenteront plus que 15,7 p. 100 du Produit intérieur brut. Et cela se compare à 16 p. 100 cette année et à 19,5 p. 100 en 1984-1985. C'est là, madame la Présidente, le taux le plus bas depuis 20 ans.

• (1130)

[Traduction]

Le changement que nous avons réussi à faire dans la balance d'exploitation est le meilleur indice de notre bonne gestion.

La balance d'exploitation compare le coût des programmes du gouvernement et ses recettes. Quand le coût des programmes dépasse les recettes, il en résulte un déficit d'exploitation, d'où la nécessité d'emprunter pour combler la différence. Il faut ensuite emprunter davantage pour payer les intérêts, et on ne finit plus d'emprunter pour payer les emprunts.

C'est un peu comme un famille qui emprunte pour des choses nécessaires, et qui emprunte toujours plus pour payer les intérêts d'une dette sans cesse croissante.

La situation en 1984 était grave, tellement que nous avons hérité d'un déficit d'exploitation de 15,9 milliards